

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 24 Août 1897

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 7 juin 1897, M. le Ch^{er} Antoine Lombard, Trésorier général des finances, est promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnances du même jour, M. Pierre-Félix Bourguignon est nommé Trésorier général et Receveur des Domaines de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. le Ch^{er} Lombard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le Prince, par Ordonnance du 15 juillet 1897, a approuvé le nouveau texte de l'article 43 des Statuts, modifié par l'assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers, le 21 avril 1897.

Par Ordonnance du 16 juillet 1897, le Prince autorise les Agents de l'Administration des Douanes Françaises à constater les infractions à l'Ordonnance du 19 novembre 1890, en cas de fabrication, vente, colportage ou usage indu de tabacs, ainsi que d'importation de tabacs étrangers, en dehors des autorisations approuvées par S. Exc. le Gouverneur Général.

Une Ordonnance Souveraine, en date du 20 juillet 1897, règle la discipline et la police intérieure de la prison ainsi que les attributions et obligations du gardien-chef et de ses subordonnés.

NOUVELLES LOCALES

M. Pierre-Félix Bourguignon, que la confiance de Son Altesse Sérénissime vient d'appeler à la Trésorerie Générale des Finances, avait dans l'armée française une des plus hautes situations. Il occupait dernièrement à Montpellier le poste d'intendant militaire du 16^e corps, grade qui équivaut à celui de général de brigade. C'est comme tel qu'il a pris sa retraite.

M. Bourguignon est, en outre, Commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, décoré des médailles de Chine et de Cochinchine (médaille coloniale), et Grand-Officier du Nichan Iftikhar.

Vendredi dernier, à 10 heures du matin, S. Exc. M. le Gouverneur Général a reçu M. le Ch^{er} Lombard, Trésorier Général, nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

En présence de M. de Loth, Officier de cet ordre, de MM. Dugué de Mac Carthy et Donnève de

Martinaud, Chevaliers, et de M. Bourguignon, M. Olivier Ritt a félicité M. Lombard de la haute distinction par laquelle le Prince récompensait ses longs et loyaux services, puis M. de Loth a remis au nouvel officier de Saint-Charles, les insignes de son grade.

M. Lombard a remercié Son Excellence en la priant de vouloir bien transmettre à Son Altesse Sérénissime l'expression de sa vive reconnaissance et de son inaltérable fidélité.

M. Antoine Lombard occupait depuis 1872 le poste de Trésorier Général des Finances et de Receveur des Domaines. De 1874 à 1888, il exerça, en outre, les fonctions de Commandant du Palais. Il a donc près de 26 ans de services pendant lesquels son activité, sa probité, son dévouement ne se sont pas démentis une minute.

La faveur Souveraine dont il est aujourd'hui l'objet couronne dignement une carrière laborieusement et honnêtement remplie.

Très réussie, la fête donnée dimanche à la Condamine par la Société Chorale, avec le concours de la Société des Bains de Mer, des Sociétés Philharmoniques de Vallauris et de Monaco, et de notre jeune Société de Gymnastique l'*Etoile*.

Les exercices de gymnastique et le concert du soir ont été vivement applaudis. Les honneurs de la journée ont été, et ce n'est que justice, pour la musique de Vallauris qu'on a fêté comme il convient en sa qualité d'étrangère. Elle est, d'ailleurs, remarquable sous tous les rapports.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Villefranche. — Le vice-amiral Humann a commencé, hier matin, l'inspection générale de l'escadre de réserve de la Méditerranée, de concert avec le contre-amiral Godin.

Hier matin, ce dernier officier général a commencé par le *Latouche-Tréville*, qui a été également inspecté dans l'après-midi par le vice-amiral Humann.

Aujourd'hui mardi, on continuera par le *Friedland*. Cette inspection générale sera terminée le 31 août.

CAUSERIE

Dans un rapport du médecin en chef de la marine des Etats-Unis, on trouve des chiffres terrifiants sur la température des chambres de chauffe et de machines.

Sur le bâtiment de guerre le *Cincinnati*, par exemple, on a constaté dans la chaufferie une température moyenne de 63 degrés et une température maximum de 93^o5. Une vraie étuve du Hammam! Ces chiffres sont sans doute exceptionnels; mais si on les abaisse un peu, on arrive encore à des températures de 50 degrés pour le plus grand nombre des navires naviguant en pays chauds. Il saute aux yeux qu'à bord on tient encore moins compte de l'hygiène en 1897 qu'autrefois, du temps des vieux vaisseaux à voile.

Le problème de la ventilation des navires modernes est, du reste, extrêmement difficile à aborder, parce qu'ils sont subdivisés en une multitude de petits compartiments, séparés par des cloisons étanches, disposition

essentielle pour la solidité de la coque et pour la sécurité. De plus, il faut aujourd'hui installer d'énormes chaudières, des machines auxiliaires, des tuyaux de vapeur qui courent partout comme les conduites de calorifère.

Sur le navire le *Detroit*, les passages latéraux près des chaudières ont des parquets en tôle. Lorsque le bâtiment est sous vapeur, la température des tôles monte à 58 degrés et l'air a pour température 52 degrés. Quand on ouvre les portes des couloirs et que l'on fait balayer l'atmosphère par l'air des sept ventilateurs placés sur le pont, la température ne descend pas au-dessous de 42 degrés.

Les ventilateurs des navires américains sont cependant puissants; ils agissent par aspiration ou par refoulement et débitent jusqu'à 1,000 mètres cubes à la minute. Les tuyaux de passage de l'air ont 70 centimètres de large et 40 d'épaisseur; on ajoute encore des manches à vent qui s'élèvent au-dessus de la superstructure du navire. Malgré tout, la souffrance des chauffeurs et mécaniciens est considérable. Température excessive, air impur, obstruction des glandes salivaires par la respiration d'air chargé de poussière de charbon. Le médecin du *Detroit* rapporte que, dans une traversée, il n'a été possible de maintenir les hommes à leur poste qu'en leur donnant un peu de whisky à la fin de chaque quart de quatre heures, et malgré cet excitant, les chauffeurs, inondés de sueur, la respiration haletante, le pouls rapide, avaient beaucoup de peine à rester debout. La chaleur, quand on travaille, est extrêmement difficile à supporter. Dans la statistique des décès de la marine des Etats-Unis survenus en 1895, la pneumonie et les maladies du cœur sont signalées comme les causes de mort les plus fréquentes.

Aussi bien, on peut se rendre aisément compte de l'influence néfaste des hautes températures à bord, quand on sait que dans toute grande ville des Etats-Unis le nombre des morts et des maladies augmente considérablement dès que la température atteint seulement 38 degrés. Et encore, dans ce cas, les habitants ne se livrent pas au surmenage des chauffeurs et des matelots. On pressent d'ici quelle action peut exercer ce déplorable état de choses sur l'utilisation générale d'un navire considéré comme machine de combat.

On ne saurait donc trop se préoccuper dans la construction des bâtiments de guerre modernes de réduire la chaleur à bord le plus possible. Sur le *Terror*, on a essayé, avec certain succès de mettre en marche les machines auxiliaires au moyen d'air comprimé. Non seulement l'air comprimé n'apporte pas de chaleur avec lui, comme la vapeur; mais il détermine une ventilation utile par son échappement. Peut-être y a-t-il dans cette voie une amélioration à faire. Le personnel des machines est soumis à des fatigues intolérables qui rendent son existence à bord aussi meurtrière en temps de paix qu'en temps de guerre.

HENRI DE PARVILLE

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le chroniqueur parisien voudrait pouvoir, avant l'automne, oublier Paris et le papier noirci. Cette tendance vers la paresse serait d'autant plus excusable que l'automne, paraît-il, s'approche à pas précipités. Un télé-

gramme de Strasbourg nous informe que les cigognes sont allées prématurément se réunir par grandes bandes sur certains points de la haute Alsace, d'où elles partiront sans doute dans le courant de cette semaine pour entreprendre leur voyage transméridien.

C'est le premier pronostic sérieux de l'automne.

Mais Paris nous suit partout, nous poursuit et nous atteint. C'est ainsi que je m'étais réfugié près du Havre, dans ma villa de Sainte-Adresse, avec le secret espoir de n'avoir à vous entretenir que de « la saison qui bat son plein », des « planches » de Trouville et des courses de Normandie. J'avais même constaté avec plaisir que la foule *select* était ici en déplacement et que les hôtels étaient encombrés. Nous devenons, en France, un peu plus voyageurs et, par suite, plus économes. Jadis on passait la saison au bord de la mer; on aimait à y avoir son *home* temporaire, une installation commode dans une belle villa. Les Normands, nés malins et spéculateurs, avaient construit sur la plage et meublé avec goût des habitations de famille qu'ils louaient fort cher aux amateurs de villégiature. Aujourd'hui cette industrie est dans le marasme. Les propriétaires veulent absolument faire bail pour toute la saison et demandent de nombreux billets de mille francs à des hôtes qui entendent ne séjourner que trois semaines au bord de la Manche. Les preneurs deviennent de plus en plus clairsemés et les villas restent vides. On devient anglais et on s'installe pour cette courte période dans des hôtelleries d'ailleurs très confortables. C'est moins cher et c'est admis. Je crois qu'avant peu on sera obligé de louer à la semaine les villas, comme cela se pratique en Angleterre. Il y a bien quelque résistance de la part des propriétaires qui n'aiment pas à modifier leurs habitudes; mais devant la grève des clients ils finiront par capituler.

Au moment où je m'appretais à dissertar plus ou moins élégamment sur l'influence de l'amélioration de la race chevaline, sur les toilettes féminines aux bains de mer, Paris est venu au Havre sous la forme aimable de six confrères de nos grands journaux mandés par le Président de la République avant son voyage en Russie. M. Félix Faure a tenu à faire ample connaissance avec ses historographes: ce qui est naturel et flatteur pour ces privilégiés. Il les a fort bien accueillis dans son pavillon de la Côte et a longuement causé avec eux. Parmi ces six journalistes qui devaient s'embarquer sur le *Versailles* pour aller à Cronstadt, il y en avait un qui, jusqu'à présent, dans les voyages présidentiels, s'était fait remarquer par la liberté de son langage et la hardiesse de ses aperçus. Ai-je besoin d'ajouter que c'est sur lui que se sont surtout dirigées les amabilités du Président de la République? Il en est toujours ainsi, c'est peut-être ce qui encourage tant de gens à pratiquer l'opposition.

Ce qu'on devine, c'est qu'à la fin de l'entretien, cet indépendant avait été charmé. Le « Soyons amis, Cinna » de M. Félix Faure avait pleinement réussi. Le confrère était devenu ultra-présidentiel. Ses camarades, après un moment de silence et de recueillement, lui demandèrent finement quel était son état d'âme:

— « Nous nous sommes réconciliés devant l'étranger, » répondit le confrère.

Le mot était joli et M. Félix Faure, en l'apprenant, a exprimé le désir que ce sentiment fût partagé par tous les Français.

C'est un vœu qui sera réalisé; car, depuis l'époque hélas! lointaine où je narre les mêmes faits de l'histoire contemporaine, je n'ai jamais vu pareil enthousiasme, pareille union, pareil oubli des futilités de nos dissensions courantes.

×

Il convient de reconnaître que les circonstances ont particulièrement servi cet accord et cette unanimité. L'assassinat de M. Canovas et la bombe du boulevard Magenta ont démontré aux plus incrédules que les anarchistes n'étaient pas une invention de la police, qu'il y avait, dans le limon de la société, des fous dangereux et que les honnêtes gens devaient éviter d'afficher des idées qui pourraient les faire confondre avec les fauteurs du bouleversement général. Certes, l'esprit frondeur qui caractérise les fils des Gaulois n'a pas disparu. On peut en retrouver la trace dans les conversations et les articles de journaux qu'inspire l'accident du *Bruix*, ce croiseur qui a fait une fausse sortie de Dunkerque. Notre marine et son ministre ont été rendus responsables en termes vifs, pourtant injustes, de l'insuffisance d'un tuyau. Mais c'est là une mauvaise humeur passagère et on paraît surtout fâché que ce steamer malencontreux ait manqué d'égards envers le protocole.

Il faut oublier ce point noir et porter son regard vers les manifestations cordiales et délicates qu'a motivées la tentative du boulevard Magenta. Ici, au Havre, l'indignation a été générale. Toute la ville s'est fait inscrire au pavillon de la Côte où M^{me} Félix Faure recevait d'heure en heure

des nouvelles télégraphiques par un fil spécial que le ministre des postes et des télégraphes a eu la gracieuse pensée de mettre à sa disposition.

Les habitants du Havre, qui connaissent M^{me} Faure depuis longtemps, et qui ont pour elle une affection un peu familière, disaient: « La pauvre femme! lorsqu'elle a ainsi « des transes, elle doit regretter le temps où son mari était « négociant! » Dans le peuple, on est très fier d'avoir un compatriote si haut placé, mais ne craignant pas de naviguer.

— Madame Faure est comme nous, disait une femme de pilote; voilà que « son homme » est à la mer!

×

Les fonctionnaires sont plus cérémonieux et s'informent plusieurs fois par jour auprès de « Madame la Présidente. »

Ces mots de « Madame la Présidente » feraient un peu peur, paraît-il, à M^{me} Félix Faure, dont la simplicité égale la bonté. Un des familiers du pavillon de la Côte m'assurait qu'elle disait souvent:

— Pourquoi ne m'appelle-t-on plus Madame Faure comme autrefois?

Pourquoi? — Parce qu'il y a une tradition. M^{me} Thiers aimait à ce qu'on l'appelât « Madame la Présidente. »

— Le mot est-il d'une bonne langue française? demandait un jour M. Thiers devant moi, alors que j'allais chaque matin à Trouville, au chalet Cordier, où il résidait, afin de prendre des nouvelles que je télégraphiais à la *Liberté*, dont j'étais rédacteur.

— Certainement, le mot est français, répondit M. Barthélemy Saint-Hilaire.

— Eh bien! me dit M. Thiers, il faut s'en assurer; demain faites-moi apporter le Larousse.

J'eus grande peine à trouver le volumineux dictionnaire à Trouville. Mais M. Barthélemy Saint-Hilaire eut le plaisir de lire à M. Thiers un article commençant ainsi: « PRÉSIDENTE, s. f. Celle qui préside — Femme d'un président. »

La question était vidée.

Néanmoins, M^{me} de Mac-Mahon se faisait appeler « Madame la Duchesse » ou « Madame la Maréchale »; M^{me} Grévy se faisait appeler « Madame Grévy ». La femme de M. Carnot était appelée et est encore appelée, par déférence, « Madame la Présidente ».

M. Thiers aimait, je crois, à me faire chercher des volumes difficilement trouvables dans Trouville. Un matin, il me dit à brûle-pourpoint:

— Mon cher ami, apportez-moi demain « l'Almanach de Gotha ».

Je ne sais par quel hasard j'en avais un exemplaire dans ma malle. Je l'apportai avec un air tellement interrogateur que M. Thiers ne put s'empêcher de me dire avec bonhomie:

— Vous voudriez bien savoir pourquoi j'ai tenu à avoir le Gotha? Voici: hier, on m'a présenté la princesse Trois-Etoiles qui se donne quarante-cinq ans; elle doit en avoir au moins cinquante-cinq. Je vais consulter le Gotha qui nous fera connaître son âge véritable.

M. Thiers feuilleta le petit livre rouge.

— C'est étonnant, dit-il avec un air pincé, le Gotha lui attribue quarante-cinq ans!

Puis, comme il n'aimait pas à revenir sur ses jugements, il ajouta:

— La princesse doit être amie du rédacteur de cet almanach qui, chaque année, depuis dix ans, la rajeunit d'un an!

Ce sera, si vous le voulez, le mot de la fin.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Les poteries considérées au point de vue hygiénique

Quoique les notions d'hygiène se soient répandues dans les dernières années, bien peu de personnes se doutent de l'influence que les poteries peuvent exercer sur la santé publique.

Une pratique de quinze ans me permet de présenter quelques observations sur cette question peu étudiée jusqu'à présent.

Dans les villes, petites comme grandes, vous voyez, aux jours de marché, des industriels étaler leurs déballages sur la voie publique. Approchons-nous et examinons.

C'est entre les « déballeurs » une lutte à qui vendra le moins cher; voici des assiettes à deux sous, des tasses à un sou, que sais-je; et les ménagères de choisir et de dévaliser, rentrant toutes joyeuses de la bonne affaire qu'elles ont faite.

Or ce bon marché n'est obtenu qu'au détriment de la

qualité; les tôles de fer émaillées (l'émail, comme on dit vulgairement), les faïences qui sont vendues ainsi, sont généralement des rebuts dont les défauts ne sont pas visibles. Souvent même, des poteries achetées chez les meilleurs négociants de la ville présentent d'analogues défauts qui n'ont pas été vues lors du triage.

Posons tout de suite la question, et disons que deux qualités doivent être exigées des poteries:

1° Leur émail ne doit pas être craquelé ou gercé;

2° Leur émail ne doit contenir aucun mélange plombeux, attaquable par le vinaigre chaud.

Cette seconde condition est généralement remplie; les Conseils d'hygiène se montrant sévères dans les cas d'emploi de sels plombeux dans les poteries; du reste, le borax, la silice, les roches feldspathiques et les sels alcalins suffisent à nous donner par leur combinaison tous les vernis désirables.

Reste donc la question des craquelures.

Souvent elles sont invisibles au moment de l'achat; mais à l'usage, elles apparaissent par le passage répété du froid ou chaud; quelquefois elles ne sont visibles qu'à des yeux expérimentés; mais, en passant sur la poterie un mélange de glycérine et d'encre d'aniline, on en voit apparaître le réseau délié; d'autres fois, ce grave défaut saute aux yeux; c'est le cas le plus fréquent: indice presque général d'une cuisson insuffisante, d'où résulte un manque d'accord entre la pâte et l'émail.

Par ces fêlures, les liquides passent dans la poterie poreuse; s'y décomposent. Il s'y forme des colonies microbiennes qui trouvent dans les alcalis de la pâte et de la couverte, un de leurs éléments préférés. Les lignes du réseau de craquelures se brunissent généralement alors, et la *carie* de la poterie commence, si je puis m'exprimer ainsi; les liquides contenus dans ce vase, bouillon, lait, aliment quelconque, y subiront donc fatalement un ensemencement qui en facilitera l'altération. Un pharmacien de Limoges, M. Peyrusson, qui s'est beaucoup occupé d'émaillerie, a signalé des cas très nets de transmission de maladies contagieuses par des poteries, incuites et craquelées.

Par des expériences ingénieuses, il a prouvé que du lait mis dans un vase de porcelaine bien cuite, n'entraîne en fermentation qu'au bout de trois jours; vingt-quatre heures suffisent pour gâter le lait mis dans un récipient de faïence fine tressaillée; et pour bien établir que cette rapidité de fermentation provenait des germes retenus dans les fissures de vases tressaillés, l'expérimentateur a recommencé ses épreuves; après avoir soumis au préalable ses vases à une température de 130 degrés qui devait anéantir tous les germes qui pouvait être restés dans les tressailleurs des récipients de faïence, et après avoir pris cette précaution, il a constaté que la fermentation ne se produisait pas plus vite dans les vases en faïence que dans ceux en porcelaine.

Les faïences sont toujours destinées à se craqueler, seules les porcelaines dures et les grès bien cuits sont à l'abri de cet inconvénient; la prudence la plus élémentaire commande de proscrire des hôpitaux, des chambres de malade, l'emploi de la faïence. des tôles émaillées (seaux hygiéniques), et de les remplacer par de la porcelaine ou du verre.

Des expériences analogues à celles de Peyrusson, faites avec des tôles émaillées, ont donné des résultats plus concluants; cette matière peut donner lieu à des altérations encore plus rapides.

Les poteries de bâtiment mêmes ne sont pas à l'abri de ces inconvénients. Il m'est arrivé de voir des tuyaux en grès cérame mal cuits, se décomposer avec une extrême rapidité. Trois ans environ après sa pose, une conduite en grès présentait le tiers de ses tuyaux entièrement pourris, cariés; le glaçage insuffisant pour protéger une terre cuite à peine, avait permis cette décomposition.

C'est donc un devoir pour l'hygiéniste de préconiser les matières céramiques non altérables. En tête figure la porcelaine dure kaolinique cuite à une très haute température et dont l'émail et la pâte sont entièrement sondés; puis vint le grès cérame qui, lorsqu'il est bien cuit, non poreux, constitue la poterie hygiénique par excellence pour le bâtiment. Il y a aussi le verre et le cristal, si précieux dans leurs applications variées.

Parmi les poteries dont la tressaillure peut donner lieu aux inconvénients signalés, je citerai les faïences et

le fer émaillé. Il ne vient pas à mon esprit de proscrire absolument des produits bon marché très répandus, et dont l'industrie fait vivre des milliers d'ouvriers, mais je crois que leur application doit être moins générale et surtout plus judicieuse qu'elle n'est maintenant.

(Extrait de la *Gazette des Eaux*.)

E.-S. AUSCHER,
Ingénieur.

FAITS DIVERS

L'Electricien signale une application du phonographe faite en Espagne par la Société de Crédit commercial de Barcelone, laquelle est concessionnaire du réseau téléphonique interurbain du nord-est de la Péninsule ibérique.

Outre les communications proprement dites, de particulier à particulier, la Société se charge également de messages téléphonés aux mêmes prix que les dépêches télégraphiques ordinaires. Un employé téléphone le texte du message à un autre employé, qui le transmet au moyen de la machine à écrire à la station d'arrivée et l'expédie sous cette forme au destinataire.

Mais on comprend combien il était difficile à un dactylographe d'écrire, en écoutant au téléphone, aussi vite que la parole de l'employé transmetteur. Pour éviter toute perte de temps dans la transmission, voici comment on procède, au moyen du phonographe :

L'embouchure d'un de ces appareils est placée tout contre le microphone de la station réceptrice. L'employé qui reçoit répète les mots au fur et à mesure, phrase par phrase, pour prouver à l'employé transmetteur qu'il a entendu. Mais en même temps qu'il fait vibrer le microphone de son téléphone, il impressionne le phonographe qui enregistre la phrase.

De temps en temps, on change le rouleau de cire du phonographe qu'on place sur un autre appareil lequel, mis en marche à la lenteur voulue, dicte à un employé dactylographe le texte rapidement enregistré.

Une lutte très intéressante se poursuit depuis plusieurs années, aux Etats-Unis, notamment, entre les cambrioleurs et les fabricants de coffres-forts, lutte qui rappelle la lutte entre le canon et la cuirasse de blindage. Chaque progrès dans la défense appelle un progrès dans l'attaque. Mais, jusqu'ici, les cambrioleurs gardaient, comme on dit, le « bon bout » et les infortunés négociants n'arrivaient pas à se mettre à l'abri de leurs coups de pince et de levier.

Le département des Finances américaines ému de tant d'audace a nommé une commission technique chargée d'examiner les systèmes les plus perfectionnés afin de renouveler le matériel du Trésor.

La commission a tenu une série de séances qui sont de véritables séances de cambriolage et dans lesquels tous les moyens employés jusqu'ici par les voleurs ont été repris et mis en œuvre par les commissaires. Ils avaient fait appel à tous les fabricants de coffres-forts des Etats-Unis qui étaient invités à soumettre aux tentatives d'éventrement de la commission les blindages les plus savants sortis de leurs ateliers.

On a fait marcher les forêts perfectionnés qui percent en moins d'une heure une paroi métallique en acier de 8 centimètres d'épaisseur. On a arraché, plaques par plaques, les parois à couches superposées. Il a été démontré qu'en moins d'une nuit, si l'on n'est point dérangé, on peut forcer n'importe quel coffre. Mais l'arme favorite des voleurs américains et celle qui réussit le mieux, c'est la cartouche de nitroglycérine. Elle trace des fissures que la pince élargit ensuite et, chose curieuse, en la plaçant au bon endroit, on parvient à obtenir l'explosion presque sans bruit.

Après avoir examiné tous les systèmes et reconnu leurs faiblesses, la commission officielle américaine s'est arrêtée à un coffre-fort de forme sphérique formé de deux calottes hémisphériques dont l'une un peu plus petite, rentre et s'emboutit légèrement dans l'autre. Nul interstice où passer la pince, nulle fissure où glisser de la nitroglycérine.

L'avantage paraît donc provisoirement acquis à la défense et c'est le cas de dire que les cambrioleurs sont pincés au demi-cercle.

LA RESPIRATION PAR LE NEZ. — C'est l'époque annuelle des grandes chaleurs qui fatiguent et qui épuisent parfois. De tous côtés, on dit aux fatigués, anémiés principalement par l'atmosphère insalubre des grandes villes : « Allez respirer ! »

Allez respirer ! C'est bientôt dit. Mais encore, et bien plus qu'on ne le pense, faut-il « savoir respirer », et pouvoir respirer.

On ne saurait croire combien la grande majorité d'entre nous, grands et petits, manque de cette faculté et de cette instruction élémentaire.

Ouvrez largement la bouche ! vous diront la plupart des conseillers ; vous remplirez ainsi vos poumons d'air pur de la montagne ou d'air de la mer.

Erreur complète ! nous dit le docteur Henri Mendel, dans une excellente étude qu'il vient de publier sur la *Physiologie de la respiration nasale*. C'est par le nez surtout qu'il faut respirer.

On le sait vaguement, et l'on donne constamment ce conseil aux coureurs et aux bicyclistes ; mais, sans être ni coureur, ni bicycliste, tout le monde s'en trouverait bien.

Chose curieuse, il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années, ainsi que le constate le savant docteur Gariel, dans la préface du livre de M. Mendel, que l'on s'occupe du nez, de ses fonctions et de ses maladies. C'était, en vérité, manquer de flair scientifique au sens absolu du terme, car le sujet est d'une importance primordiale. On a remarqué, en effet, et constaté, que les maladies du nez, en supprimant ou en restreignant la respiration nasale, retentissent sur l'organisme tout entier. Les infortunés enfants porteurs de végétations dites adénoïdes, chétifs, aux épaules étroites, sont des sortes d'attardés ou de crétins. Pourquoi ? C'est parce qu'ils ont de fâcheux polypes dans le nez. Chez les adultes, ces mêmes polypes produisent de l'asthme et de l'emphysème avec tous leurs désagréments et tous leurs dangers.

En somme, une inspiration de même effort et de même durée doit, d'après le docteur Mendel, fournir un plus grand volume d'air par le nez que par la bouche. Or, quest-ce que la grande aspiration d'air, sinon l'oxygénation de l'organisme, la terreur des microbes, la santé ? Mal respirer, c'est-à-dire, respirer par la bouche, et non par le nez, du moins suffisamment, c'est se vouer à une asphyxie lente et chronique dont les résultats sont essentiellement mauvais.

L'insuffisance du nez est, d'ailleurs, ce qui n'a rien de particulièrement flatteur, une maladie, ou une infirmité, presque exclusivement humaine : les animaux ont tous le nez libre et s'en servent normalement. L'homme respire machinalement par la bouche ; on peut s'en assurer en allant tout doucement regarder les hôtes de quelque dortoir ; tous, ou presque tous, reposent avec un bâillement comique, ainsi que des crocodiles.

La conclusion ? C'est qu'il faut nous occuper de nos nez, en mesurer la capacité fonctionnelle à l'aide de l'instrument appelé rhinomètre, et nous préoccuper de respirer par le nez. Cela ne donnera pas de jolis nez à ceux que la nature a mal doués, non plus que cela ne redressera ceux qui sont de travers. Mais quelques patients pourront être utilement débarrassés des polypes ignorés qui gênaient leur respiration, d'autres verront disparaître des troubles circulaires et digestifs dont on ignorait la cause, et, en vertu de l'antique adage : *Mens sana in corpore sano*, ceux qui auront acquis une bonne respiration nasale ne se laisseront plus « mener par le bout du nez » vers toutes sortes d'ennuis et de désagréments. Heureuse conséquence des recherches du docteur Mendel !

Voir l'ombre du son nous semble bien difficile. Cependant, M. Boys, un physicien anglais, croit l'avoir aperçue. On sait bien que le son se propage par ondes circulaires, successives un peu comme les petites rides que l'on voit sur l'eau quand on y jette une pierre. Il y a des ondulations avec dépression et compression. Par suite, quand des ondes sonores se propagent, si une lumière vient à les éclairer, les parties comprimées absorberont plus de lumière que les autres et, sur un écran, on devrait distinguer des cercles sombres et clairs. Mais il est évident qu'il importe que les ondes soient bien marquées et proviennent d'une source sonore très énergique.

Or, selon M. Boys, si l'on ébranle l'air par une explosion de poudre ou de dynamite, — au moins 30 à 50

kilog., — il se produit, si le soleil brille, sur le sol ou sur un grand écran, une ombre qui se déplace rapidement : cette ombre est celle de la vibration sonore à travers l'air. M. Boys la décrit comme étant de forme annulaire, représentant une ligne noire circulaire très accentuée, ayant le lieu de l'explosion pour centre et s'éloignant de celui-ci très rapidement : un anneau qui va s'élargissant. On a essayé de la photographier, mais sans y parvenir. S'il n'y a pas illusion, l'expérience serait bien curieuse ! L'ombre du son, et peut-être bientôt la photographie de l'ombre du son !

LES CHINOIS ET LA BICYCLETTE. — Il ne manquait plus qu'après avoir inventé la poudre et les caractères d'imprimerie, les Chinois pussent aussi revendiquer l'invention du vélocipède.

D'après un journal anglais, le bicycle existait en Chine 2,300 ans avant Jésus-Christ, époque de la dynastie Yao.

Il était très en usage dans le Céleste Empire il y a une centaine d'années, et, d'après le type conservé à Pékin, on remarque que la chaîne est engrenée à la roue de devant.

On l'appelait alors *l'heureux dragon*, sans doute parce qu'il avait le bonheur d'être pédalé surtout par les Chinoises.

Leur passion du bicycle vint à leur faire négliger leurs devoirs de ménagères et d'épouses, à un tel point qu'un décret impérial leur en interdit l'usage, en se fondant sur la constatation d'une décroissance dans la population.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Eugène Perrier**, teinturier-dégraisseur, à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, le 31 août courant, à 9 heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les personnes qui auraient confié des effets à réparer à monsieur **Eugène Perrier**, teinturier-dégraisseur, à Monaco, rue Grimaldi, 15, sont invitées à les retirer au plus tôt.

Le Syndic : A. Cioco.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui seraient dans l'intention d'acquiescer tout ou partie du matériel ou des marchandises dépendant du commerce de plomberie-zinguerie que monsieur **Dellavalle** exploitait à Monaco, boulevard Charles III, n° 12, peuvent faire leurs offres au syndic soussigné.

A. Cioco.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

Suivant acte reçu par M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le seize août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, monsieur **Claude** dit **Claudius Mercier**, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur **Vincent Rollant**, commerçant, demeurant à Nice, le fonds de commerce d'hôtel connu sous le nom d'*Hôtel Monégasque*, qu'il exploitait à Monaco, quartier de la Condamine.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e BLANC, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un jugement d'adjudication sur surenchère rendu à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco du vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sous les charges et conditions insérées

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

en un cahier des charges, déposé au Greffe le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, pour parvenir à la vente de l'immeuble ci-après désigné.

Aux requête, poursuite et diligence de monsieur André Michel GOBIN, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Lyon, quai Tilsitt, numéro 26.

Et en présence de :

1° monsieur Paul-Benoît GOBIN, demeurant à Lyon, rue Vendôme, numéro 96.

2° monsieur Marcel-Jean-Antoine GOBIN, soldat au 109^e régiment d'infanterie de ligne à Chaumont, domicilié chez son père à Lyon, quai Tilsitt, numéro 26.

3° monsieur Joseph JACQUET, instituteur, demeurant à Lyon, chemin des Grandes-Terres, en qualité de subrogé-tuteur du mineur André-Henri GOBIN.

Et en présence aussi de monsieur Noël VERNEY, avocat, demeurant à Lyon, avenue de Noailles, numéro 47, pris en qualité de subrogé-tuteur ad hoc au mineur André-Henri GOBIN.

Mademoiselle Jeanne FAMY, majeure, rentière, demeurant à Monaco, a été déclarée adjudicataire sous le nom de M^e VALENTIN, notaire audit lieu, son mandataire.

D'une villa, appelée villa Charmante, située boulevard des Moulins, au pont de la Rousse, à Monte Carlo, Principauté de Monaco, se composant d'un corps de bâtiment construit en pierres, en forme de chalet, avec sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages, sur une terrasse avec murs de revêtement en pierres, de cinq mètres environ au-dessus du sol de l'ancienne route formant le chemin de servitudes sur lequel elle a son entrée avec portail en fer, à laquelle villa on accède par un escalier identique desservant la villa voisine.

Confrontant, à l'est, la propriété dite villa Pauline, à monsieur Verhoeven ; au midi, à l'avenue Carlotta et à l'ancienne route ; à l'ouest, à la villa Pondichéry, appartenant à monsieur Gras, et au nord à un passage de servitude privée et portée au cadastre avec la villa voisine dite Pondichéry, sous le numéro 231, section E.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quarante-trois mille neuf cents francs.

La grosse du jugement d'adjudication a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 59, numéro 14, et déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco le quatre août présent mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 23 août 1897.

Signé : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 22 août 1897

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Reine-de-Anges, fr., c. Oreingo,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Cassis,	id.
SAINTE-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Nouvelle-Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.

Départs du 15 au 22 août

SAINTE-FLORENT, b. Purgatoire, fr., c. Guizot,	sur lest.
SAINTE-RAPHAËL, b. Zéphire, fr., c. Le Cain,	id.
SAINTE-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Oreingo,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : D^r L. M. BOSSI

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'ÀUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages.

C'est la revue de famille par excellence ; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations gratuites données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1° Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade, par le D^r ROSSI ;

2° Les Mille et un Conseils du D^r MARC ;

3° Le Dictionnaire d'hygiène alimentaire, par GASTON PERCHERON.

ABONNEMENTS { France 6 fr. par an.
Etranger 8 fr. par an.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

La librairie centrale des Chemins de fer (LIBRAIRIE CHAIX) publie sous le titre d'Express-Rapide, un indicateur qui mentionne principalement les trains à grande vitesse desservant les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires sur les réseaux étrangers.

Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides.

En vente dans les gares et les librairies : Prix, 75 centimes.